

L'ISO publie la première norme internationale pour la biodiversité, d'inspiration française

Paris, le 7 octobre – Aujourd'hui à Kigali, lors de son assemblée générale, l'Organisation internationale de normalisation ISO a lancé ISO 17298, la première norme internationale dédiée à la biodiversité. Fruit de travaux initiés et pilotés par AFNOR, qui représente la France à l'ISO, cette norme volontaire se présente comme le mode d'emploi universel pour les acteurs économiques désireux d'intégrer la biodiversité au cœur de leur stratégie.

La biodiversité : un enjeu économique et vital

[La nouvelle norme ISO 17298](#), alignée sur le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (COP15), fournit aux organisations de toutes tailles – entreprises, collectivités, ONG ou institutions publiques - **des lignes directrices communes pour protéger la nature tout en restant compétitives**. A l'image de normes mondialement connues, comme l'ISO 14001 sur l'environnement, elle traite le sujet en mode système de management : elle fournit des recommandations pour s'organiser en interne, de manière à s'améliorer en continu.

« La norme ISO 17298 donne aux organisations les clés pour identifier leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité, en évaluer les risques et opportunités, afin de construire un plan d'action efficace pour préserver la vie sur terre », explique Caroline Lhuillery, cheffe de projet normalisation biodiversité à l'AFNOR, et animatrice du comité ISO/TC 331 ayant produit la norme.

L'inaction plus coûteuse que l'engagement

Concrètement, ISO 17298 accompagne les organisations à identifier leurs impacts sur la biodiversité (pollution de l'eau, extraction de métaux rares), leurs dépendances matérielles (eau douce, bois, pollinisation) ainsi que sociétales et culturelles (ressources génétiques, bien-être). Elle permet ensuite d'en **évaluer les bénéfices stratégiques et d'éviter les risques liés à l'inaction** : elle les prépare aux obligations à venir en matière de reporting extra-financier, comme la CSRD au niveau européen, facilite l'accès au financement vert, renforce la confiance des investisseurs et ouvre de nouvelles opportunités de marché. Elle sera mise en lumière lors de la prochaine COP sur la diversité biologique en Arménie l'an prochain, en tant qu'outil pratique pour passer des intentions aux actes.

Une norme mondiale d'inspiration française

Depuis 2020, **AFNOR pilote le comité technique international ISO/TC 331 « Biodiversité »**, confirmant le rôle moteur de la France dans la définition des règles du jeu mondiales de la durabilité. Une première norme nationale existait depuis quatre ans : la NF X32-001. ISO

17298 n'est que la première norme issue de ce comité, d'autres suivront pour outiller les organisations engagées dans une démarche volontaire de protection de la nature.

La France tient un rôle stratégique dans la normalisation internationale, ce *soft power* qui façonne l'économie mondiale. Selon le [baromètre international 2025 d'AFNOR](#), elle figure parmi les leaders mondiaux dans l'animation des comités ISO, position clé pour influencer les standards internationaux, bien que talonnée par la Chine. En 2026, année de ses cent ans, AFNOR accueillera à Paris les 170 pays de l'ISO pour leur assemblée générale.

Pour consulter la norme et interviewer Caroline Lhuillery, veuillez contacter :

Elisa Ohnheiser : +33 (0)6 80 28 66 72 / +33 (0)1 41 62 85 presse@afnor.org

A propos d'AFNOR Normalisation

AFNOR Normalisation (association loi 1901) pilote le système français de normalisation et fédère entreprises, associations, fédérations et pouvoirs publics pour élaborer des normes volontaires. Chaque année, près de 20 000 experts participent à ce travail collectif, qui favorise le progrès et l'innovation. AFNOR représente la France dans les instances européennes (CEN-CENELEC) et internationales (ISO, IEC). Plus d'informations : <https://www.afnor.org>